

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22663**

Intitulé

MASTER : MASTER Interprétation de conférences - mention : traduction et interprétation - Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

15241 interprétariat

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Interprétation de conférences, discours, colloques, dans un contexte d'activité indépendante ou salariée d'un organisme international ou d'une structure privée

Interpréter de manière simultanée ou consécutive des échanges entre personnes

Comprendre, dans toutes ses nuances, le message d'un orateur s'exprimant dans une langue et restituer l'intégralité de ce message de manière claire, précise et rigoureuse dans une autre langue

Pratiquer l'interprétation simultanée avec texte

Interpréter un texte en traduction à vue

S'exprimer dans un registre de conférence

S'adapter à des sensibilités, des cultures et des contextes variés ;

Se préparer aux conférences (recherche thématique et terminologique, étude du contexte)

Assimiler rapidement des connaissances dans les domaines les plus divers

Initier, encadrer et mener à bien un projet professionnel axé sur l'interprétation au sein d'une organisation internationale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Selon leur combinaison linguistique, les diplômés en interprétation de conférence de l'ESIT trouvent du travail dans les grandes organisations internationales en France et à l'étranger (ONU, UNESCO, UE, OCDE, etc.) ou sur le marché privé de l'interprétation (congrès et conférences internationales dans les domaines techniques, scientifiques et économiques et dans le cadre de contacts bilatéraux, commerciaux et industriels).

Interprète dans les grandes organisations internationales en France et à l'étranger (ONU, UNESCO, UE, OCDE, etc.)

Interprète sur le marché privé de l'interprétation (congrès et conférences internationales dans les domaines techniques, scientifiques et économiques et dans le cadre de contacts bilatéraux, commerciaux et industriels).

Chargé de projet dans des services d'interprétation d'organisations internationales

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

Réglementation d'activités :

NEANT

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1 : Acquisition d'une méthode

Master 2 : Professionnalisation de l'interprète

Cours magistraux du M1 :

□□ Théorie de l'interprétation 2 ECTS

□□ Économie et vie des affaires 4 ECTS

□□ Droit 2 ECTS

□□ Sociolinguistique / analyse du discours 6 ECTS

Cours magistraux du M2 :

□□ L'interprétation professionnelle - Préparation aux conférences, vie internationale, interprétation diplomatique 13 ECTS

□□ Espace européen 2 ECTS

Ateliers du M1

□□ Interprétation scientifique 2 ECTS

□□ Méthodologie de l'interprétation 3 ECTS

Perfectionnement linguistique (en français et anglais) 4 ECTS

☐ Pratique de l'interprétation consécutive 3 ECTS

☐ Traduction à vue 4 ECTS

Ateliers du M2

☐ Pratique de l'interprétation consécutive 7 ECTS

☐ Pratique de l'interprétation simultanée

☐ Atelier sur la voix 2 ECTS

STAGE 6 ECTS EN M2

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X		NON
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat de professionnalisation	X		NON
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Partenariat international : la spécialité "interprétation de conférences" de l'ESIT fait partie d'un consortium de 11 univ europ nommé EMCI (European Masters in Conference Interpreting), coordonné par l'Université Charles de Prague. Les étudiants obtiennent le master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et un certificat EMCI, visé par le coordinateur du consortium et les directeurs des 10 autres établissements : - Univ d'Anvers (Belgique) - Univ de Varsovie (Pologne) - Univ ELTE de Budapest (Hongrie) - Univ Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie) - Univ de Genève (Fac de trad° et d'interprétation) Suisse - Univ Karlova de Prague (République Tchèque) - Univ de Trieste (Italie) - Univ de Lioubliana (Slovénie) - Univ de Lisbonne (fac de lettres) Portugal - Univ Bogaziçi d'Istanbul (Turquie) Ceci n'est pas une co-diplomation.

Base légale

Référence du décret général :

POUR LES MASTERS : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master - NOR: MENS0200982A - JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Dans le cadre du système LMD, le premier arrêté ministériel d'habilitation n° 20050840 de cette spécialité, "Interprétation de conférences" émanant de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) est en date du 20 octobre 2005, pour la période allant de 2005/2006 à 2008/2009. Cette spécialité était à l'origine un des parcours de la spécialité "Sciences de la traduction et de l'interprétation" de la mention "Sciences du langage".

L'habilitation de cette spécialité a été renouvelée, par la même autorité ministérielle, par un arrêté en date du 17 septembre 2009, sous le même numéro, pour la période 2009/2010 à 2013/2014.

Enfin, le 17 décembre 2014, un arrêté ministériel d'accréditation a été délivré à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 par la DGESIP, B1-2. Ledit arrêté autorise l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 à délivrer ce master pour la période 2014/2015 à 2018/2019, en tant que spécialité de la mention "traduction et interprétation" (n° 20050840)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Étudiante (Paris 3),

13, rue de Santeuil,

75005 Paris.

ove@univ-paris3.fr

<http://www.univ-paris3.fr/l-observatoire-de-la-vie-etudiante-ove--107862.kjsp?rh=1258208973093>

Autres sources d'information :

Page du site internet de Paris 3 relative à ce master

<http://www.univ-paris3.fr/master-professionnel-interpretation-de-conference-46709.kjsp>

Site internet de l'ESIT

Lieu(x) de certification :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 : Île-de-France - Paris (75) [75005]

École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT), Centre Universitaire Dauphine (2ème étage)

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny

75016 Paris

Mél. : esit@univ-paris3.fr

Tél. : 01 44 05 42 05

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Voir l'adresse ci-dessus

Historique de la certification :

L'ESIT forme depuis plus de 50 ans des interprètes hautement qualifiés. L'enseignement est exigeant, adapté à la réalité de la

profession.

L'interprétation de conférence s'exerce lors de réunions formelles, de grandes manifestations internationales ou de rencontres bilatérales de haut niveau.

Concrètement, les interprètes traduisent oralement les propos d'un orateur, soit de façon consécutive soit de façon simultanée.

La demande d'interprètes de qualité est plutôt en augmentation. Les recruteurs des grandes organisations internationales et régionales recherchent activement des interprètes de langue maternelle anglaise, par exemple. L'arabe et le russe sont également très demandés.